



29 septembre 2018

## Dossier d'inscription 2018

### A. Frais d'inscriptions :

- Trail de Porquerolles 2018 (25km)

### B. Je choisis mes options supplémentaires :

- Assurance Annulation (cf. conditions ci-jointes) : 12€
- Traversée bateau Porquerolles (Aller / Retour) :  
16€ x ..... personne(s) = .....€
- Hébergement en pension complète\* le vendredi soir au centre de vacances IGESA (nombre de places limitées)  
85€ x ..... personnes = .....  
\*La pension complète comprend le dîner ainsi que le petit déjeuner et le panier-repas du lendemain.
- Hébergement en pension complète\* le samedi soir au centre de vacances IGESA (nombre de places limitées)  
85€ x ..... personnes = .....  
\*La pension complète comprend le dîner ainsi que le petit déjeuner et le panier-repas du lendemain.

### C. Adhésion annuelle Association TOP Oxygène

Afin de participer au Trail, je dois devenir membre de l'association TOP Oxygène (pour information, une partie de cette cotisation est reversée à une association défendant la cause environnementale) :

- Cotisation annuelle

### D. Je règle mon inscription à l'ordre de l'Association TOP Oxygène

TOTAUX
Frais d'inscriptions
45 €
Assurance Annulation
.....
Traversées Bateau
.....
Hébergement du Vendredi
.....
Hébergement du Samedi
.....
Cotisation Annuelle
12€
TOTAL GENERAL
.....

## E. Je remplis les informations :

Trophée GMPA

(Si vous êtes militaire, pompier, gendarme ou policier, vous pouvez concourir (en plus des autres classements) pour le trophée GMPA qui récompensera le ou la meilleur(e) d'entre vous)

Civilité
Nom :
Prénom :
Date de Naissance :
Sexe : Masculin    Féminin
Informations complémentaires
Taille de tee-shirt : XS   S   M   L   XL*
Adresse :
Ville :
Code Postal :
Tél. Fixe :
Mobile :
Adresse mail ( <b>obligatoire</b> ) :
Contact en cas d'urgence ( <b>nom + téléphone</b> ) :

\* Nous prévoyons des modèles Femme pour vous mesdames. Merci d'en tenir compte dans les tailles que vous renseignez, les commandes étant faites sur la base de vos réponses.

## F. Autorisation droit à l'image

En m'inscrivant :

- J'accepte d'être filmé(e) ou photographié(e) dans le cadre du Trail de Porquerolles 2018
- Je m'engage à ne faire aucune restriction de mon droit à l'image et de ne demander aucune contrepartie à l'organisation du Trail de Porquerolles
- Je donne l'autorisation au Trail de Porquerolles de présenter mon image dans le respect des droits de ma personne pour toute diffusion et sur tous supports jugés utiles par l'organisation du Trail de Porquerolles

## G. Charte de développement durable du Trail

En participant au Trail de Porquerolles :

- Je m'engage à respecter l'environnement et l'éthique du Parc National de Port Cros situé à Porquerolles
- J'assume l'entière responsabilité de mes actes pouvant aller à l'encontre du parc (dégradation de la faune, jeter des déchets dans la nature, ...), sanctionnés par une disqualification directe de la course.

## H. Décharge d'assurance

En m'inscrivant au Trail de Porquerolles :

- J'atteste décharger l'organisation de la course de **toute responsabilité en cas d'accident**.
- J'atteste effectuer la course sous ma propre assurance et/ou responsabilité civile

## I. Règlement et attestations

J'atteste sur l'honneur avoir pris connaissance des conditions d'inscriptions de l'épreuve « Trail de Porquerolles 2018 » et m'engage à respecter le règlement\* dont je confirme avoir pris connaissance.

Je joins un certificat médical valable pour la pratique du sport (émis après le 29/09/2017) ou une copie de ma licence.

J'envoie le règlement (à l'ordre de « Association TOP Oxygène ») accompagné du bulletin signé à :  
Association TOP OXYGENE : 85 bis avenue de Wagram.75017 Paris

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
*Signature précédée de la mention « lu et approuvé »*

\* Retrouvez le règlement (rubrique Inscriptions), les informations pratiques et le plan d'accès sur :  
[www.trailporquerolles.com](http://www.trailporquerolles.com)

### A tire d'information : comment avez-vous eu connaissance du Trail ?

- Internet (sites, blogs, etc.)       Presse       Bouche à oreille
- Participant aux éditions précédentes       Affichages, Flyers       Radio
- Autre : .....

## La Charte Durable

Le Trail de Porquerolles s'engage pour le développement durable et met en place un certain nombre d'actions en lien avec le respect de L'environnement.

1) Tout d'abord, sachez que nous reversons une partie de votre cotisation à une association défendant la cause environnementale.

2) Nous sollicitons votre connaissance du développement durable par la mise en place d'un jeu quizz à nous retourner.

3) Mais aussi :

- Utilisation de couverts et assiettes biodégradables
- Fourniture d'un gobelet réutilisable à chaque coureur pour limiter le nombre de gobelets utilisés durant l'épreuve
- Signalétique claire et adaptée autour des zones de propreté
- Mise en place d'un tri sélectif des déchets (sacs biodégradables)
- Newsletter envoyée à tous les inscrits pour communiquer sur Développement Durable et le covoiturage
- Utilisation de rubalise biodégradable
- Communication réalisée au maximum par voie dématérialisée
- Rappel aux athlètes qu'un jet de détritrus en dehors des zones prévues est sanctionnable
- Communication sur la charte durable dans les médias.



# Assurance Annulation

Au moment de l'inscription, il est proposé la mise en place d'une « option assurance annulation ». En cas de mise en place de cette option annulation, la sélection de la case « J'accepte le règlement de l'organisateur » et la confirmation de la commande entraîne acceptation par l'acheteur de l'intégralité des conditions générales de vente, y compris celles relatives à l'option individuelle annulation, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions.

- 1) En cas de sélection, le coût de l'option individuelle annulation sera ajoutée à la somme due par le demandeur et le montant total sera réglé en une seule fois.
- 2) L'achat de l'option individuelle annulation permet le remboursement des droits d'inscription selon les conditions ci-dessous.
- 3) Le montant de l'option individuelle annulation n'est pas remboursable.
- 4) Toute demande de remboursement devra obligatoirement être effectuée par mail avec accusé de lecture ou lettre recommandée avec accusé de réception adressée à [contact@trailporquerolles.com](mailto:contact@trailporquerolles.com) ou au bureau de l'association TOP-Oxygène (85bis avenue de Wagram 75017 Paris), le cachet de la poste faisant foi.
- 5) Le remboursement interviendra au plus tard dans un délai d'un mois à compter du jour de la réception de la demande de remboursement.
- 6) Toute demande de remboursement incomplète ou non conforme à la procédure de dépôt détaillée ci-dessus ne pourra être prise en compte et ne fera donc l'objet d'aucun remboursement.
- 7) Selon certaines conditions, il pourra être demandé des frais de gestion pour tout changement administratif sur un dossier

## Conditions de remboursement :

### Jusqu'au 22/08/2018 inclus

- **Trail et options :**
  1. Si vous avez pris l'assurance annulation : remboursement en intégralité (hors frais liés à l'assurance) ou changement sans frais.
  2. Si vous n'avez pas pris l'assurance annulation : report de l'inscription sur l'année suivante sans frais ou remboursement de 50%  
Jusqu'à cette date, il est possible de changer le bénéficiaire du dossard mais des frais de gestion de 10€ seront demandés pour l'effectuer.

### Entre le 23/08/2018 et le 28/09/2018

- **Trail :**
  1. Si vous avez pris l'assurance annulation : remboursement en intégralité (hors frais liés à l'assurance et l'hébergement) ou changement sans frais (la demande doit être validée par l'organisation).
  2. Si vous n'avez pas pris l'assurance annulation : Pas de remboursement, pas de changement et pas de report possible.

### Après le 28/09/2018

- **Aucune demande de modification ou de demande de remboursement ne sera prise en compte**



## Règlement 2018 et Equipement obligatoire

### **Règlement :**

#### **Art 1 : Définition de l'épreuve**

Le Trail de Porquerolles est une manifestation organisée par l'association Top Oxygène. Elle se déroule, chaque année, à Porquerolles. Porquerolles est une île protégée qui fait partie du Parc National de Port-Cros. L'édition 2018 se déroulera le samedi 29 septembre 2018.

L'épreuve se déroule sur une distance de 25km. Le principe est la semi-autosuffisance, sur des pistes et des sentiers de randonnée. Il implique une certaine autonomie en boisson et en nourriture sur l'ensemble de la course.

#### **Art 2 : Certificat médical ou licence :**

Tout participant devra impérativement présenter une des deux pièces justificatives suivantes :

- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition (émis après le 29/09/2018)
- Une licence sportive de la FF d'Athlétisme (de l'année en cours)

L'ouverture des inscriptions est prévue le 12 janvier 2018. Les inscriptions seront clôturées au plus tard le 01 septembre 2018, dans la limite des places disponibles.

Toutes les pièces justificatives (licence, autorisation parentale, certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport...) devront obligatoirement être envoyées avant le lundi 17 septembre 2018. En cas de non présentation des pièces demandées, ou en cas de présentation de pièces non conformes, aucune remise de dossard et aucun remboursement ne seront effectués.

### **Paiement**

Le paiement est possible par carte bancaire (VISA, MASTERCARD) via le site [timingzone.com](http://timingzone.com) ou via l'envoi de chèque au siège de l'association Top Oxygène. Le débit de la carte bancaire est immédiat au moment de l'inscription sur le site.

### **Option Assurance annulation (facultative)**

Au moment de l'inscription, il est proposé la mise en place d'une « option assurance annulation » pour un montant de douze euros (12 €).

En cas de mise en place de l'option assurance annulation, la sélection de la case « J'accepte le règlement de l'organisateur et la décharge ci-dessus » et la confirmation de la commande entraîne l'acceptation par l'acheteur de l'intégralité des conditions générales de vente, y compris celles relatives à l'option assurance annulation, la reconnaissance d'en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions.

1) En cas de sélection, le coût de l'option assurance annulation sera ajouté à la somme due par le demandeur et le montant total sera réglé en une seule fois.

2) L'achat de l'option assurance annulation permet le remboursement des droits d'inscription selon les conditions précises mentionnées dans son formulaire

### Art 3. Retrait billets passage bateau aller/retour :

Afin d'éviter une affluence trop importante à l'embarcadère de la Tour Fondue, ainsi qu'au retrait des dossards, nous vous demandons de respecter le contenu du programme qui est mentionné à l'article 5 du présent règlement. Les bateaux effectuant la navette entre la Tour Fondue et l'île de Porquerolles ont une capacité de 250 personnes.

Les compétiteurs du Trail de Porquerolles bénéficieront d'un tarif négocié avec la compagnie TLV. Pour récupérer votre billet pré acheté à tarif réduit, vous devez faire part de votre inscription au Trail de Porquerolles, lors de votre présentation à l'accueil de la Tour Fondue, et indiquer votre nom.

### Art 4. Retrait des dossards :

Les retraits des dossards pour le Trail de Porquerolles feront le vendredi de 17h à 19h et le samedi matin de la course, sur l'île de Porquerolles, à la salle de la mairie.

Tous les documents administratifs doivent avoir été envoyés par courrier ou par mail au siège de TOP Oxygène (85 bis avenue de Wagram, 75017 Paris). Aucun document ne sera pris sur place afin d'éviter un encombrement administratif de dernière minute avec nos équipes.

### Art 5 Programme :

Vendredi 28 septembre 2018 :

- Retrait des dossards de 17H à 19H. Salle de la Mairie de Porquerolles

Samedi 29 septembre 2018, épreuve du Trail de Porquerolles:

- 1er bateau au départ Tour Fondue : 7H30 / horaire à confirmer au 0494582181. Traversée de 15 minutes vers Porquerolles
- Retrait des dossards à partir de 8h à la Salle de la Mairie
- Départ : vers 10H30
- Temps donné du premier : 2H / Temps donné du dernier : 4h30
- Remise des prix sur la place de l'église : 14h00

### Art 6. Participation :

Le Trail de Porquerolles est ouvert à tout coureur, homme ou femme, âgé de + de 18 ans.

### Art 7. Barrière horaire :

Trail de Porquerolles, finish line : +5h00 après le départ

- Rappel temps 2016 :
  - 1<sup>er</sup> : 2H00
  - Dernier : 4H45

### Art 8. Ravitaillements et pointages des participants :

- 3 ravitaillements le long du parcours

Sur chaque poste de ravitaillement un pointage sera effectué. Les participants n'ayant pas été pointés seront pénalisés.

Nous demandons à l'ensemble des participants de bien vouloir respecter l'hygiène et la propreté sur les différentes zones de ravitaillements. Des bénévoles sont là pour vous servir et des containers poubelles sont là pour y déposer vos déchets.

### Art 9 : Equipement Obligatoire :

Les concurrents sont tenus à certaines règles de sécurité strictes. Le lieu de la course étant un parc national, il faut comprendre que l'assistance et le suivi ne seront pas aussi immédiats que pour un évènement classique.

Ainsi, les concurrents sont tenus d'avoir :

- Le gobelet réutilisable fourni par l'organisation lors du retrait des dossards. Attention, il n'y aura plus de gobelets aux ravitaillements, si vous n'avez pas le vôtre, vous ne pourrez vous servir en boisson !
- Téléphone portable (facultatif)

Il est fortement conseillé aux participants de se munir d'une réserve d'eau (Camel Bag ou gourdes) afin de pouvoir s'hydrater entre les ravitaillements. Il peut rapidement faire chaud sur l'île, même à cette période, et il est nécessaire de s'hydrater en continu lors de la course.

Le non-respect de ces points entrainera la mise en place de pénalités temps ou l'exclusion de la course sans prétendre à aucun remboursement.

#### Art 10. Dossard :

Le dossard doit être impérativement épinglé sur votre poitrine de manière visible.

#### Art 11. Parcours et Balisage :

Le parcours sera balisé avec de la rubalise. Nous vous demandons d'être très vigilant. Les sentiers sont quelques fois pourvus de racines ou de gros cailloux, une chute sur ce type de sol peut être grave, alors la plus grande prudence est recommandée. Au cas où vous vous seriez égaré nous vous demandons de revenir sur vos pas, là où vous avez vu la dernière rubalise.

Attention, afin de ne pas marquer la nature de notre présence, les indications de parcours seront très simples. Il est recommandé d'être vigilant. Egalement, des contrôleurs effectueront des contrôles de dossards sans prévenir afin d'éviter toute tentative d'utiliser des chemins de traverse.

#### Art 12. Médicalisation et sécurité des participants :

L'épreuve sera médicalisée par une équipe de secouristes en poste sur la place du village et prête à intervenir.

#### Art 13. Protection de l'environnement :

Vous allez évoluer dans un milieu sensible et protégé. L'île de Porquerolles fait partie du Parc National de Port Cros et à ce titre, le site est extrêmement protégé car les espaces naturels traversés sont sensibles. Nous vous demandons de ne pas jeter vos déchets personnels. Vous pourrez le faire sur les points de ravitaillements. Tout participant surpris à ne pas respecter cet article se verra disqualifié et encourra des sanctions administratives. Une charte de bonne conduite sera signée par chaque participant.

#### Art 14. Prix de l'inscription :

Frais d'inscription :

<b>Tarif 2018</b>	
Cotisation annuelle Association	12€
Top Oxygène (obligatoire)	
Frais d'inscription au Trail	45€

Pour information, une partie de la cotisation à l'association Oxygène est reversée à une association défendant la cause environnementale.



Tarif des options :

Traversée bateau Porquerolles (A/R) (tarif grand public 2017 TLV : 19,50€)	16€
Assurance Annulation	12€
Hébergement du samedi soir à l'IGESA	85€

Les frais d'inscription comprennent :

- 1 gobelet pliable réutilisable à utiliser aux ravitaillements
- Les ravitaillements
- Un cadeau Finisher
- L'assistance médicale
- La sécurité parcours
- La remise des prix
- Les récompenses
- Un TopKado composé de produits offerts par les partenaires du Trail
- L'encas d'après-course

#### Art 15. Assurance :

Oxygène contracte une assurance responsabilité civile course auprès de la compagnie MMA. Nous invitons chaque participant à contracter une assurance individuelle nominative valable pour l'épreuve.

#### Art 16. Limite d'inscription :

L'épreuve est limitée à 300 participants. Une fois le nombre de participants atteint, les inscriptions seront closes.

#### Art 17. Vestiaires, remise des prix :

**VESTIAIRES :**

Vous pourrez déposer vos effets personnels à l'école de Porquerolles.

**REMISE DES PRIX :**

Elle se fera dans la foulée (vers 14H00) et en fonction du classement annoncé par la cellule chronométrage. Seront récompensés :

- Les 3 premiers du classement Scratch
- La première Sénior Féminine
- La première Vétéran Féminine
- Le premier Vétéran Masculin

#### Art 18. Annulation de l'épreuve :

L'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve pour le cas de grosses intempéries ou autre événement majeur. Une autre date sera fixée si l'épreuve est reportée.

#### Art 20. Droit à l'image :

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisation Top Oxygène, pour l'utilisation de son image sur tout support publicitaire ou promotionnel. Une autorisation de droit à l'image est intégrée dans les conditions générales d'inscriptions.

#### Art 21. Quizz Sensibilisation à l'Environnement :

Pour participer à la course, chaque participant doit avoir au préalable retourné le questionnaire Quizz **Sensibilisation à l'environnement**, rédigé en partenariat par le Parc National de Port Cros, qui donnera lieu d'un tirage au sort parmi les meilleurs répondants pour le gain d'une récompense.

